

BTS - BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR

Option A.C.S.E. : ANALYSE CONDUITE ET STRATÉGIE DE L'ENTREPRISE AGRICOLE

Pour un métier de chef d'entreprise ou de cadre dans le monde agricole ou para-agricole



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation polyvalente alliant enseignement général, techniques agricoles et économie-gestion forme des techniciens supérieurs capables de travailler dans le secteur agricole ou para agricole comme :

- Chef d'exploitation agricole
- Agent de développement local
- Technicien agricole
- Régisseur
- Contrôleur qualité
- Technico-commercial
- Chef de culture
- Animateur
- Conseiller de gestion

DÉBOUCHÉS

- ✓ **Exploitations agricoles** (reprise, création, salarié)
- ✓ **Organismes agricoles et prestataires de service** (chambres d'agriculture, centres de gestion...)
- ✓ **Entreprise d'approvisionnement, de collecte et de transformation de produits agricoles** (négoce, coopératives agricoles...)
- ✓ **Collectivités locales**

ADMISSION

Inscriptions sur www.parcoursup.fr, ouvertes à toutes séries du bac.

- ✓ Être titulaire d'un diplôme de niveau IV
- ✓ Baccalauréats professionnels agricoles (CGEA, Horticulture...)
- ✓ Baccalauréats technologiques (STAV, STMG...)
- ✓ Baccalauréat général
- ✓ Autres baccalauréats professionnels selon profil

Il est très vivement conseillé de prendre contact directement avec l'établissement le plus tôt possible et de participer aux journées portes ouvertes.

ÉTUDES ET DÉLIVRANCE DU DIPLÔME

La durée des études est de 2 ans comprenant 12 à 16 semaines de stages en milieu professionnel (exploitations agricoles, entreprises et/ou organismes para-agricoles en France ou à l'étranger).

Cette formation s'appuie sur de nombreuses visites d'entreprises, l'étude de cas concrets, des voyages d'études et des rencontres avec des professionnels.

Le diplôme repose à 50% sur des Contrôles en Cours de Formation (CCF) et à 50% sur des Épreuves Terminales en fin de deuxième année.

POURSUITES D'ÉTUDES

Ce BTS offre la possibilité de poursuivre des études supérieures en :

- ✓ Certificats de spécialisation ou second BTS en 1 an
- ✓ Licences professionnelles
- ✓ Écoles d'ingénieur agricole ou vétérinaire (classes préparatoires spécifiques post-BTS)



TÉMOIGNAGE

Marie
À BOUGAINVILLE
DE 2004 À 2009

Je suis passée par un BAC Pro CGEA et un BTS ACSE à Bougainville jusqu'en 2009. Je suis installée depuis 3 ans en JA, élevage bovin allaitant charolais et atelier veau de lait.